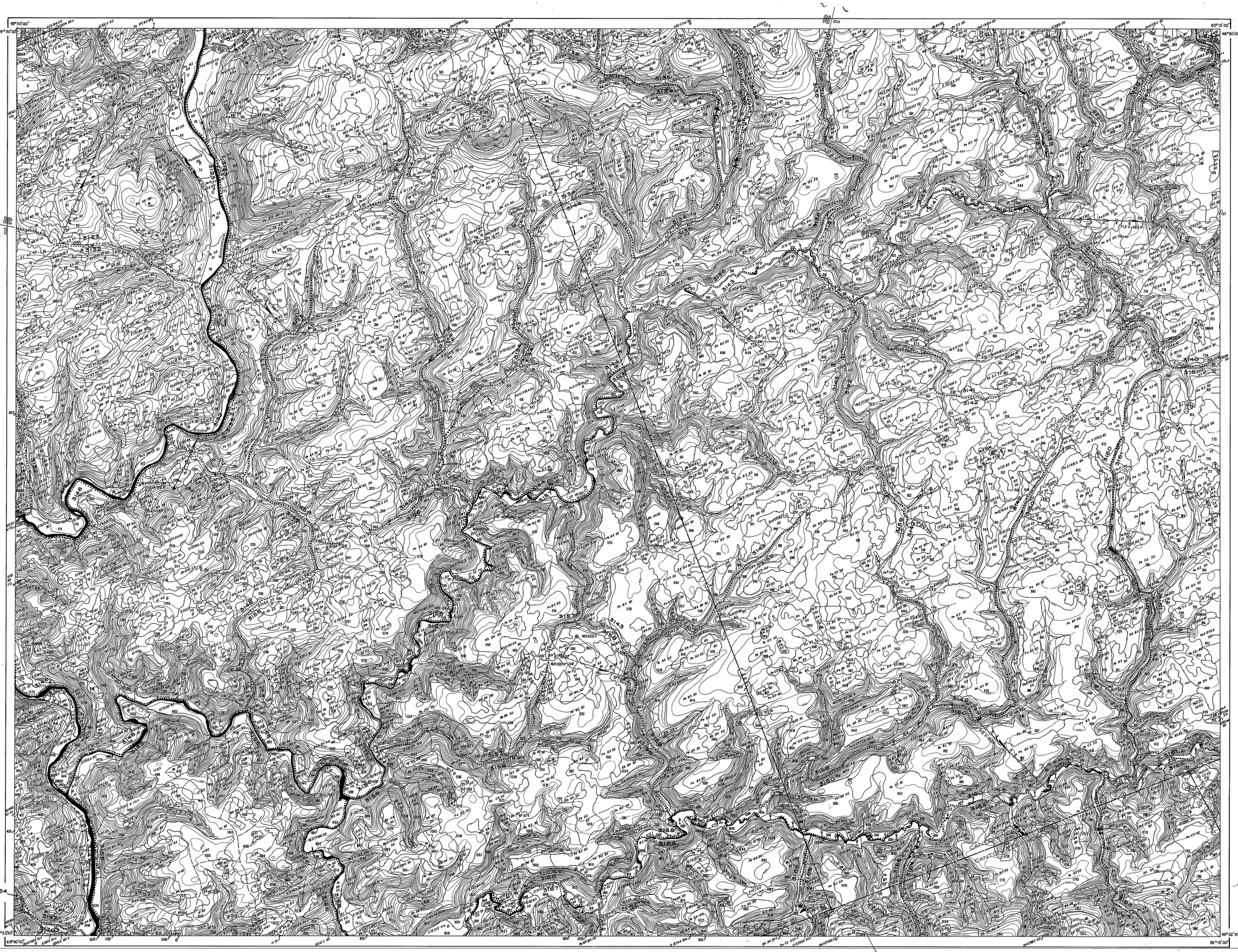

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, télébi
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, jetée
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance Résineuse	Tendance Feuillue
Résineux	(épicéa et/ou épinette blanche)	R (E)	R (F)
— — —	& épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (F)
— — —	& pins blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (F)
— — —	& pin rouge	R (Pr)	R (F)
— — —	& pin gris	R (Pg)	R (F)
— — —	& mélèze	R (L)	R (F)
— — —	& sapin (sapin baumier)	R (S)	R (F)
— — —	& peuplier	R (Pe)	R (F)
— — —	& bouleau	R (Bo)	R (F)
— — —	(plantation)	R P	R (F)
Pessière	(épicéa et/ou épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	R (E)	
— — —	& thuya (cèdre)	R (Th)	
— — —	& pins blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	& mélèze	R (L)	
— — —	& pin rouge	R (Pr)	
— — —	& pin gris	R (Pg)	
— — —	& peuplier	R (Pe)	
— — —	& épinette noire et/ou épinette blanche (plantation d'épinette blanche)	R (E)	
— — —	(plantation d'épinette de Norvège)	R (E)	
— — —	(plantation d'épinette rouge)	R (E)	
— — —	(plantation de pin sylvestre)	R (Ps)	
Sapinière	(le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	R (S)	
— — —	& thuya (cèdre)	R (Th)	
— — —	& épinettes noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — —	& pins blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	& pin rouge	R (Pr)	
— — —	& pin gris	R (Pg)	
— — —	& mélèze	R (L)	
— — —	& épinette noire et/ou épinette blanche (sapinière de sapin baumier)	R (E)	
Pinède à pin blanc		R (Pb)	
— — —	avec pin rouge	R (Pb)	
— — —	(le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pr)	
— — —	avec thuya (cèdre)	R (Pb)	
— — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pb)	
— — —	avec mélèze	R (Pb)	
— — —	avec pin gris	R (Pb)	
— — —	avec peuplier	R (Pb)	
— — —	avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pb)	
— — —	(plantation)	R P	
Pinède à pin gris		R (Pg)	
— — —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pg)	
— — —	avec thuya (cèdre)	R (Pg)	
— — —	avec épinettes noire et/ou épinette rouge	R (Pg)	
— — —	avec mélèze	R (Pg)	
— — —	avec pin rouge	R (Pg)	
— — —	avec pins blanc et/ou pin rouge	R (Pg)	
— — —	avec peuplier	R (Pg)	
— — —	avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pg)	
— — —	(plantation)	R P	
Pinède à pin rouge		R (Pr)	
— — —	(le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pr)	
— — —	& thuya (cèdre)	R (Pr)	
— — —	& épinettes noire et/ou épinette rouge	R (Pr)	
— — —	& mélèze	R (Pr)	
— — —	& pin gris	R (Pr)	
— — —	& peuplier	R (Pr)	
— — —	& sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)	
— — —	(plantation de pin sylvestre)	R (Ps)	
Cédrière		R (Th)	
— — —	(le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Th)	
— — —	& épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — —	& pins blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	& pin gris	R (Pg)	
— — —	& peuplier	R (Pe)	
— — —	& sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
— — —	(plantation de thuya)	R (Th)	
Prucheraie		R (Pu)	
— — —	(la prucheraie occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pu)	
— — —	& thuya (cèdre)	R (Th)	
— — —	& épinettes noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — —	& mélèze	R (L)	
— — —	& pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	& pin gris	R (Pg)	
— — —	& peuplier	R (Pe)	
— — —	& sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
— — —	(plantation)	R (Pu)	
Mélèzin		R (L)	
— — —	(le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (M)	
— — —	& thuya (cèdre)	R (Th)	
— — —	& épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — —	& pins blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	& pin gris	R (Pg)	
— — —	& peuplier	R (Pe)	
— — —	& sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
— — —	(plantation de mélèze japonais)	R (L)	
— — —	(plantation de mélèze laricin)	R (L)	

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance Résineuse	Tendance Feuillue
Feuillu d'essences tolérantes		F (Pg)	F (F)
— — —	avec pin blanc	F (Pb)	F (F)
— — —	avec pin rouge	F (Pr)	F (F)
— — —	avec épinettes	F (E)	F (F)
— — —	avec sapin	F (S)	F (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin		BB (S)	BB (F)
— — —	avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (F)
— — —	avec pin gris	BB (Pg)	BB (F)
— — —	avec pin blanc	BB (Pb)	BB (F)
— — —	avec pin rouge	BB (Pr)	BB (F)
— — —	avec épinettes	BB (E)	BB (F)
BOULEAU à bouleaux jaunes avec résineux		BJ (R)	BJ (F)
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux		F (R)	F (F)
— — —	avec pin rouge	F (Pr)	F (F)
Peuplerale avec sapin		Pe (S)	Pe (F)
— — —	avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (F)
— — —	avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (F)
— — —	avec épinettes	Pe (E)	Pe (F)
Peuplerale avec sapin noire ou rouge		Pe (E)	Pe (F)
— — —	avec résineux	Pe (R)	Pe (F)
Cédrière à résineux		Th (R)	Th (F)
Frênière résineuse		Fr (R)	Fr (F)
Mélangés à feuillus tolérants		M (R)	M (F)
— — —	sur station humide	M (R)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— — —	d'essences intolérantes	Fi
— — —	d'essences tolérantes	Ft
— — —	sur station humide	Fsh
Bouleau		B
BOULEAU à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris		Bb
— — —	à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerale		Pe
Peuplerale noire		Pn
Cédrière		Cd
— — —	à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Cd (B)
— — —	à bouleaux jaunes	Cd (BJ)
— — —	à peupliers	Cd (P)
— — —	à feuillus d'essences intolérantes	Cd (Fi)
— — —	à feuillus d'essences tolérantes	Cd (Ft)
Plantation d'érable à sucre		Ers
— — —	au bouleau jaune	Ers (BJ)
— — —	au bouleau blanc	Ers (BB)
— — —	au peuplier hybride	Ers (Ph)
— — —	au frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Autres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivante: 0 à 50 % — 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-90 "
90 "	91-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
10-30 (ans)	30-70 (ans)
30-50 "	50-90 "
50-70 "	70-120 "
70-90 "	90-120 "
90-120 "	120-170 "
120-170 "	170-220 "

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Jeune (jeune indécis): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieux (vieux indécis): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges certifiées de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 et plus	a
Classe inaccessible de pente % et 91		x

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C2 @ 30 m G — sélectivité, densité de pente, classe d'âge, perte totale, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C5 d E8 D1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. — SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : — SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1986 — Année de publication : 1987 — Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique: 25° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 1
Unité de gestion 13-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1*
000 08 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 111 00
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 04 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 3143*
Région écologique 8b

Municipalité régionale de comté M.R.C. 120 BONAVENTURE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-A-12	22-A-11	22-A-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-5	22-A-6	22-A-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-4	22-A-3	22-A-2	

22 A/6 N.O.